

Réf: Dossier 248073

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AKWA » en abrégé « SCI AKWA »

Siège Abidjan, Cocody, COCODY DANGA, Lot 195,
Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/01/2023 reçus par Me Konan attin Mathieu , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 17/01/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

AKWA » en abrégé « SCI AKWA »

Objet : L'ACQUISITION DE TOUT BIEN IMMOBILIER BATIT
OU NON

BATIT LA CONSTRUCTION DE TOUT IMMEUBLE OU

BATIMENT LA GESTION DU PATRIMOINE
IMMOBILIER

LA LOCATION DE TOUT BIEN IMMOBILIER

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY DANGA, Lot 195,
Ilot 18

Dirigeant(s) Mme AKRE WATANABE MARY JOCELYNE
MAYA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00151 du 25/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38913/GTCA/RC/2022 du 25/09/2023

